## Négotiations tarifaires du GATT - 1960/61

## Concessions tarifaires demandées par le Portugal au Brésil

19. de la position carifaire	Nº. statist <u>i</u> que	Désignation des produits (1)	Taux actuel du droit	Taux demandé
08–04		Châtaignes		
	· {	001) en coque	40%	25%
	45.444 {	002) sans coque, décortiquées ou non, salées ou non, grillées ou non	80%	70%
08–10		Fruits sccs ou séchés, etc		
	45.540	005) Figuos non torréfiées	80%	60%
22-05		Vins et mistelles:		
		001) Vins naturels de table ou de dessert 003) Autres vins mousseux	120% 150%	80% 100%
			1	
44–23		Autres ouvrages en bois:		
		009) Curo-dents	120%	80%
45-03		Ouvrages on liège naturel:		
		006) Disques et bouchons perforés ou non, pour bouteilles et flacons	50%	30%

(1) - Bulletin International des Douanes - 6. Brésil (8<sup>°</sup> edition) - Mars 1958.

/cc

Le gouvernement portugais se reserve le droit de proposer eventuellement de nouvelles demandes au cours des negotiations et de modifier celles qui sont comprises dans la liste ci-dessus.